

VIMY, le 2 décembre 2025

Le Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 9 décembre 2025
à 19 heures
à l'espace Jacques Prévert – Rue Lamartine

Ordre du jour :

Points d'informations :

- Présentation du calendrier des conseils municipaux et commissions thématiques 2026
- Signature du prêt pour la réalisation de la restauration scolaire « les castors gourmands »
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 novembre 2025

Projets de délibérations :

Administration/Finances :

- 1- Décision modificative n°5 – virement de crédit
- 2- Autorisation d'ouverture de crédit à hauteur de 25% dans le budget d'investissement 2026
- 3- Délibération de principe pour apurement des déficits de régie
- 4- Garantie de transfert de prêts
- 5- Attribution d'une subvention 2025 à l'association du « cercle des cousettes de Vimy »
- 6- Adhésion à la convention de participation « santé » proposée par le centre de gestion 62
- 7- Avenant tarifaire au 01/01/2026 relatif au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le centre de gestion 62
- 8- Modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} décembre 2025
- 9- Délégation donnée au Maire aux fins de représenter la Commune dans toutes les instances judiciaires, civiles, pénales, administratives et éventuellement en appel et en cassation
- 10- Signature d'un bail de location – locaux situés au 2 résidence Les Peupliers, 62580 Vimy – Espace Oscar Venturella

Urbanisme :

- 11- Reprise de concessions en état d'abandon
- 12- Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 30 septembre 2025 Infrastructures de recharge des véhicules électriques
- 13- Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 30 septembre 2025
Transfert des réseaux de chaleur

Attractivité Dynamique Locale :

- 14- Convention de partenariat entre la ville de Vimy et le Département du Pas-de-Calais relative aux prêts par la médiathèque Départementale à la médiathèque municipale
- 15- Délibération autorisant une signature de convention entre la ville de Vimy et l'association « Droit de cité »
- 16- Avenant aux règlements de la salle des fêtes et de l'espace Prévert concernant les conditions d'accès à la réservation et à la location

Petite-enfance, Enfance, Jeunesse :

- 17- Séjour au ski à FRABOSA – Du Samedi 21 février au Dimanche 1^{er} mars 2026
- 18- Séjour d'été à BLANES – Du Samedi 04 Juillet au Vendredi 17 Juillet 2026

Questions diverses.


Le Maire,
Christian SPRIMONT
